

COMMUNE DE SAINT JUST
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 février 2021

Présents : Patrick LEVET – Catherine FLAMAND -- Pascal PERREAUD – Renée ANDRE – Cathy CARON – Guy LABRANCHE – Emmanuel GRANGE -- – Anne CHAURAND – Ramazan KARA – Laurent FELIX – Daniel CROISY – Joëlle BAMPÀ.

Excusés : Christiane JOSSERAND - Audrey MARIE - Gabriel SUCHET.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de la pandémie COVID 19, il a été décidé que les réunions du CM se tiendront à la salle ROSEPOMMIER, afin de pouvoir respecter la distanciation physique recommandée. Ces dispositions ne peuvent pas être appliquées dans la salle du conseil en mairie, trop exigüe. En raison du couvre-feu à 18h et de l'absence de public, la réunion se tient à 20h en présence de Robert MAS journaliste au journal « Le Progrès ».

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

CONVENTION LOCATIONS SALLES COMMUNALES :

Mme FLAMAND 1^{ère} adjointe présente au conseil municipal les nouvelles conventions pour les salles Rosepommier et le centre d'animation. Celles-ci seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021. Cf conventions + tarif

Propositions accordées par le conseil municipal.

CONVENTION JARDINS COMMUNAUX :

Est également proposé une convention pour la location de 3 jardins communaux qui se trouvent derrière la mairie. Ils seront proposés aux habitants de ST JUST. Une participation annuelle de 40 euros sera demandée. Cf convention jardin.

Des citernes d'eau seront mises à disposition ainsi qu'un petit local pour entreposer les outils.

La serre sera réhabilitée et partagée entre les locataires de jardins.

Proposition accordée par le conseil municipal.

URBANISME

Evolutions et modification du PLU : Mme FLAMAND Catherine 1^{ère} adjointe présente les propositions de modifications du PLU.

Cf fichier règlement modifié V2

Après discussions le conseil municipal donne son accord. L'arrêté de prescriptions de modification du 25.2.2021 a été signé par le Maire et sera envoyé à la CA3B. Une enquête publique aura lieu. La procédure durera environ 6 à 7 mois.

Etude implantation antenne ORANGE

ORANGE sollicite la commune pour un nouvel emplacement pour installation d'une antenne dans les bois communaux ; mais pas possible car le terrain est sur la commune de Jasseron et le PLU n'accepte pas ce type de construction. A suivre.

AIRSOFT : L'association AIRSOFT a démarré son activité. L'ONF doit les rencontrer en mars pour apporter des précisions pour parking voitures et panneaux de signalisation.

Lotissement les Ayes : une vérification des travaux a eu lieu sur le terrain. Celle-ci a été faite par les membres de la commission urbanisme. Une deuxième visite est prévue le samedi 27.2.2021 pour limite de propriété COMERT.

Lotissement la Chartreuse : 3 permis ont été acceptés.

Fibre : le SIEA étudie le raccordement à la fibre du Lotissement les Prés de St Just et celui des Ayes, problème pour SCI La Chartreuse car il n'y a à priori pas de réservation pour un réseau fibre.

ECOLE :

Absence d'une institutrice en classe maternelle

Rendez-vous a été pris avec la directrice pour archivage, horaires et commande de tablettes.

L'entreprise Eurovia va réaliser le trottoir liaison école parking crèche pour la sécurité piétons pendant les vacances d'avril.

Sou des écoles : une opération vente de chocolats est en cours. Le bénéfice servira à financer un projet pour un spectacle.

TRAVAUX ACQUISITIONS : présenté par Pascal PERREAUD (3^{ème} adjoint)

Elagage rue des Eglantines, rue des Lilas, parking mairie : les travaux sont effectués par l'entreprise DANECY et se feront sur une période de 2 ans puis annuellement.

Le défibrillateur est installé à ROSEPOMMIER. Reste la signalétique à poser.

Concernant l'utilisation des radars pédagogiques, ils seront rendus à la CA3B.

Un devis concernant le curage de fossés amenant l'eau de pluie du bois à l'étang a été demandé à l'entreprise TABOURET.

ROSEPOMMIER :

Le jeu de boules, 2 bancs, deux arbres et une poubelle ont été installé. Les potelets sont en cours d'installation. Une table de ping-pong va être également installée.

Prévoir un éclairage retardateur salle Rosepommier.

CCAS :

Mme Renée ANDRE 4^{ème} adjointe informe le conseil municipal que le facteur vend des timbres et prend les colis en charge pour les personnes qui le souhaitent. – information à diffuser sur Illiwap.

L'atelier Mémoire en relation avec l'ADAPA débutera fin avril et se fera le mardi en journée à la salle ROSEPOMMIER. Deux groupes seront constitués un le matin et l'autre l'après-midi.

Les aînés ont été informés pour la vaccination.

Le relais banque alimentaire s'installe le mardi et vendredi après-midi 4 place du Centre à ST JUST.

Fleurissement : Prévoir le fleurissement devant mairie, entrée parking, monuments aux morts, centre village, croix/vierge. Rendez-vous est pris avec M. MOLLARD pour devis (plantes vivaces, arbustes). Etude de la mise en place d'une gloriette places de la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Eglise : problème d'humidité à solutionner

Le portail du terrain de foot a été enfoncé. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Une stagiaire au secrétariat de mairie sera présente à compter du lundi 1^{er} mars jusqu'au 26 mars 2021.

Une remplaçante du centre de gestion de l'Ain intervient en mairie tous les lundis de mi-février à mi-mars en remplacement de la secrétaire en arrêt de travail.

Le stage archivage mairie de Thomas CLERMIDY est prolongé d'un mois.

Etude en cours pour installation d'un standard téléphonique en mairie avec Mâcon Communication.

Prochain conseil jeudi 25 mars 2021 à 20 h.